



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° .....

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Lectoure  
Mairie  
Place du Général de Gaulle  
32700 LECTOURE  
05.62.68.70.22

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Mandataire	Co-Traitant
SAS CARRERE Rue Empardaillan 32120 MONFORT	Travaux Publics de Gascogne Zi de Pome BP12 32100 CONDOM

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

**Vu pour être annexé à la délibération  
en date du - 4 DEC. 2023**

Aménagement d'un terrain communal en jardin artistique

■ Date de la notification du marché public : 20/09/2023

■ Durée d'exécution du marché public : .....mois ou ..... jours.

Le Maire,  
**Xavier BALLENGHIEN**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 139 792,00 €
- Montant TTC : 167 750,40 €



<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

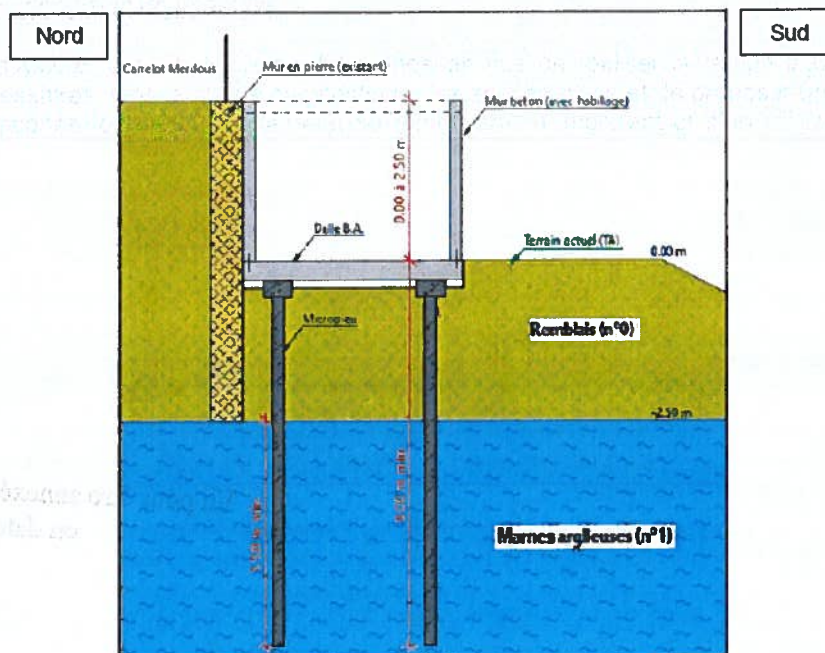
L'avenant a pour but de réguler les adaptations du marché de travaux.

#### 1. Suppression de la rampe

A la demande d'XMGE, une étude de sol fut menée en vue de réaliser la rampe d'accès Nord du jardin. Ces études sont nécessaires dans le but de diagnostiquer les sols en place et de proposer une technique de fondation. Le rapport réceptionné le 18/09/2023 fait état de remblaiement important et d'un sol support au-delà de 2,50 et d'une couche de marnes argileuses localisée jusqu'à 5m et 9m. Le bureau d'études de sol préconise un ancrage par micro pieux dans la couche de marnes argileuses avec un minimum de 9m de pieux. De plus, le BE recommande de désolidariser la rampe du rempart pour éviter les mouvements induits par les travaux. Cela se traduit par la création d'ouvrage de « génie civil » et d'un mur supplémentaire au droit du rempart (Cf. extrait ci-dessous).

A la lecture du rapport, XMGE conscient des demandes extrêmement coûteuses prend immédiatement contact avec le BE sol pour élaborer une variante. A ce stade, les ouvrages de « génie civil » mettent en danger l'intégrité budgétaire du projet. Les propositions de variantes exposées par XMGE et les entreprises de travaux n'ont pas été considérées comme recevables par le BE Sol Cerato.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, remet en cause la rampe en vue de sa suppression. Ces sujets sont évoqués au cours de plusieurs réunions de chantier et confirmés par l'équipe municipale en réunion du 30/10/2023. Pour autant, un accès est conservé en partie Nord.



La suppression de la rampe et emmarchements génèrent une moins-value estimée à 36 714,00 € HT et présentée en annexe n°1.

## 2. Mise en valeur des veines d'eau

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 032-213202088-20231204-2023DEC04\_511-DE

Une équipe d'artistes est également conceptrice du projet. L'œuvre se traduit d'eau aux travers de la végétation et des puits récemment découverts.

Les dernières investigations de la commune sur les secteurs Nord et Sud ont permis de mettre à jour deux puits. En coordination avec les artistes et la Commune, des travaux de mises en valeur des ouvrages doivent donc être menés pour traduire l'œuvre mais également pour mettre en valeur un patrimoine oublié.

Les compétences de maçonnerie pierre déjà présentes dans le marché nous permettent de mettre en valeur les puits. Aussi, des travaux de réseaux génie civil à destination des puits sont engagés pour la mise en place ultérieurement par les artistes de système de pompage pour la mise en valeur du puits Sud et d'irrigation des veines.

Un tableau en annexe 1 précise les prestations supplémentaires et la répartition financière entre la Commune et les Artistes.

Répartition financière entre les Co-Traitants avant avenant		
Mandataire	Co-Traitant	
SAS CARRERE	TRAVAUX PUBLICS DE GASCOGNE	TOTAL € HT
64 432,00	75 360,00	139 792,00

Répartition financière entre les Co-Traitants après avenant			
	Mandataire	Co-Traitant	
	SAS CARRERE	TRAVAUX PUBLIC DE GASCOGNE	TOTAL € HT
Marché de base	64 432,00	75 360,00	139 792,00
Moins-value		-38 214,00	
Plus-value	24 100,00	14 100,00	
TOTAL	88 532,00	51 246,00	139 778,00
Montant de l'avenant HT			-14,00
TVA 20%			-2,80
Montant de l'avenant TTC			-16,80

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
 (Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : -14,00
- Montant TTC : 16,80
- % d'écart introduit par l'avenant : .....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 139 778,00
- Montant TTC : 167 733,60

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
 Capital : 260 722 € - rue d'Empoedebhan, 32120 Monfort Tél. 05 62 06 83 05 secretariat@carrere-sas.com INSEE 321 561 011 00016 - APE 0212Z et 4211Z TVA FT02 231 661 011 - RCS ANGNI 91947	Monfort Le 23/11/2023	

(\* Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ....., le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 032-213202088-20231204-2023DEC04\_511-DE